



FORMULAIRE D'ADHÉSION

2026-2027

INSCRIPTION EN LIGNE

PAIEMENT CB possible

sur HelloAsso :



NOM : PRÉNOM :

SEXE : Masculin ☐ Féminin ☐ DATE DE NAISSANCE (jj/mm/aaaa) : ____ / ____ / ____

NATIONALITÉ :

ADRESSE

.....

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / et ____ / ____ / ____ / ____ / ____

ADRESSE MAIL (Obligatoire en lettres MAJUSCULES) :

.....@.....

.....@.....

ALLERGIES (Médicament ou autre) :

AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINEURS) :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur représentant(e)
légal(e) de atteste :

☐ Autoriser la pratique de l'athlétisme au sein de la JEUNESSE CAPPELLOISE
ATHLETISME

☐ Autoriser les représentants du club à le transporter en voiture ou en bus si nécessaire

☐ Autoriser les représentants du club à appeler les secours en cas de nécessité.

Fait à : le ____ / ____ / ____

Signature du ou des représentants légaux :

Je souhaite obtenir un justificatif de paiement et d'adhésion au club : ☐ oui ☐ non

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur (Site internet) ☐ oui ☐ non

Grille tarifaire des licences et horaires des entraînements

Catégories	Années de naissance	Tarifs	Entraînements
Enfants	De 2012 à 2020 (< 13 ans)	50 €	Mardi de 18h à 19h30 *
Ados / Adultes Loisir	A partir de 2013	60 €	Mercredi et le vendredi de 18h15 à 20h00
Ados / Adultes FFA	A partir de 2013	100 €	Mercredi et le vendredi de 18h15 à 20h00

* les entraînements du mardi auront lieu principalement à l'extérieur (prévoir l'équipement adéquat) repli en salle possible selon la météo

Documents à fournir et à retourner au plus tard pour le 30 /09 /2026 afin de valider l'inscription

- o La fiche d'inscription complétée et signée
- o **Pour les mineurs :**
À l'inscription, il faut remplir avec le jeune (et ses parents) un questionnaire de santé (Disponible sur notre site).
 - Si toutes les réponses sont « non », l'attestation suffit.
 - Si une réponse est « oui », un certificat médical de moins de 3 mois est demandé.
- o **Pour les majeurs :**
Pour les sports loisirs, le certificat médical n'est plus obligatoire chaque année. Il doit être fourni tous les 3 ans, avec un questionnaire de santé à compléter les années intermédiaires.
Attention pour la licence FFA un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition est obligatoire à la création de la licence la première fois. Ensuite, comme pour les loisirs, il est valable 3 ans, avec questionnaire intermédiaire.
- o Le règlement de l'inscription (à l'ordre de la Jeunesse Cappelloise Athlétisme si règlement par chèque)

Tout dossier incomplet sera refusé

Toutes ces informations entreront dans la base de données de l'association et se limiteront à une utilisation sportive.

Association n° W584007067